

## Communiqué de presse

# La Banque des Territoires renouvelle son soutien au programme « Petites Villes de demain » avec le Conseil départemental de la Sarthe

Le Mans, le 3 juillet 2024

**La direction régionale de la Banque des Territoires Pays de la Loire annonce la reconduction de son partenariat avec le Département de la Sarthe dans le cadre du programme national "Petites villes de demain" (PVD). Ce programme, lancé en 2021, vise à redynamiser les petites villes rurales présentant des signes de vulnérabilité, en leur offrant un soutien en ingénierie, des outils sectoriels et une mise en réseau.**

Depuis 2021, la Banque des Territoires mobilise 200 millions d'euros pour soutenir l'ingénierie et proposer des financements adaptés sous forme de prêts long terme et d'investissements en fonds propres. Ce soutien est essentiel pour permettre aux petites villes lauréates du programme PVD de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter efficacement.

Le Département de la Sarthe, reconnu pour son engagement en faveur de la revitalisation des centres-bourgs et petites centralités, est un interlocuteur de proximité pour les communes et intercommunalités. En 2021, une première convention a été signée entre le Conseil départemental de la Sarthe et la Banque des Territoires, déléguant une enveloppe de 840 000 € pour l'appui en ingénierie des collectivités lauréates sur la période 2021-2024.

La 1<sup>ère</sup> convention arrivant à échéance début 2024, la Banque des Territoires constate un reliquat de 487 689€ de l'enveloppe initiale. Face au succès du dispositif et aux retours positifs, la Banque des Territoires a décidé de **renouveler et d'augmenter son soutien financier** via un avenant à la convention pour la période 2024-2026, accordant une **enveloppe complémentaire de 265 000 €**.

**Ainsi, la Banque des Territoires mobilise un total de 1 105 000 € pour cofinancer l'ingénierie opérationnelle des 30 villes Petites Villes de Demain de la Sarthe sur la durée du programme (2021-2026).**

Le partenariat renouvelé a été officialisé par la signature de Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental de la Sarthe et de Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires, consolidant ainsi l'engagement commun de la Banque des Territoires et du Département de la Sarthe pour la revitalisation des petites villes de demain.

*« En tant que premier partenaire des collectivités et acteur important du développement des territoires, le Conseil départemental soutient les projets portés par les communes et les Communautés de communes sarthoises. En participant à la mise en place du dispositif « Petites Villes de Demain » qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants de 30 villes sarthoises, nous participons à l'amélioration de la qualité de vie des Sarthoises et des Sarthois et nous accompagnons les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. »*

Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental de la Sarthe.

*« Nous sommes heureux de poursuivre notre soutien aux petites villes de demain dans la Sarthe. La collaboration très active avec le Département s'inscrit pleinement dans notre orientation stratégique de contribuer à la cohésion sociale des territoires et à la réalisation des projets de redynamisation des plus petites*

collectivités et de développement de l'écosystème local," témoigne Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires.

---

### **Conseil départemental de la Sarthe**

Agir avec proximité et responsabilité, c'est la mission du Conseil départemental de la Sarthe qui œuvre pour des domaines variés au plus près des territoires et notamment pour la solidarité à tous les âges de la vie (enfance, personnes bénéficiaires du RSA, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en besoin de logement). 2 300 agents travaillent pour le Conseil départemental. Le budget 2024 s'élève à 748,7 M€. Le Département est un acteur incontournable de l'aménagement du territoire, afin de contribuer au développement équilibré des communes et des Communautés de communes. La priorité pour notre collectivité : favoriser le bien-vivre ensemble de toutes les Sarthoises et tous les Sarthois !

### **A propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



### **Contacts presse :**

**Conseil départemental de la Sarthe** Fanny Diard - +33(0)6 81 76 90 93 - [fanny.diard@sarthe.fr](mailto:fanny.diard@sarthe.fr)

**Banque des Territoires Pays de la Loire** – Groupe Caisse des Dépôts

Yasmina Oussibla - [yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr](mailto:yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr) – 06 40 51 73 91

 @BDT\_PDL